

DANS L'ACTUALITE du 25 au 28 avril 2014

Textes officiels

JORF n° 0099 du 27 avril 2014

Intercommunalités : Le Conseil constitutionnel met un terme au rattachement d'office à un établissement de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre des communes isolées ou en situation d'enclave ou de discontinuité territoriale

[Conseil constitutionnel 25 avril 2014 commune de Thonon-les-Bains et autre, QPC n° 2014-391](#)

Jurisprudence

Le Conseil d'État contrôle la qualification juridique des faits opérée par les juges du fond sur la question de savoir si un marché public doit faire l'objet d'un allotissement

[CE 11 avril 2014 Commune de Montreuil, req. n° 375051](#)

Réponse ministérielle

Remboursement des frais de secours engagés par les SDIS sur les aires de services des réseaux concédés

[Rép. min. n° 955, JO Sénat du 24 avril 2014](#)

Vu par ailleurs

Contrat public

Prorogation du délai de remise des offres : la règle vaut pour tous les candidats

[Dans un arrêt du 26 mars 2014, le Conseil d'Etat rappelle que lorsqu'un délai supplémentaire est accordé à un candidat pour le dépôt de son offre, ce même délai doit être alloué aux autres candidats sous peine de rupture du principe d'égalité.](#)

Source : localtis.info du 25/04/2014

Marché public : un maire coupable de favoritisme pour avoir privilégié une entreprise locale

La « préférence locale » est strictement interdite dans l'attribution des marchés publics. C'est ce qu'a récemment rappelé la Cour de cassation dans un arrêt condamnant pour délit de favoritisme un maire ayant préféré une entreprise locale dans un marché public.

Source : le Moniteur du 25/04/2014

Urbanisme

Sylvia Pinel, ministre du logement et de l'apaisement ?

"Ce que je m'emploie à faire en ce moment, c'est de rencontrer l'ensemble des acteurs, des partenaires pour trouver les bons équilibres et essayer d'apaiser et de réconcilier à la fois l'aspect social du logement mais aussi la dimension économique qui est pourvoyeuse d'emplois", a déclaré Sylvia Pinel sur I>télé, le 17 avril, quinze jours après sa nomination au ministère du Logement et de l'Egalité des territoires.

Source : localtis.info du 24/04/2014

Environnement / Energie

Ségolène Royal mise sur la croissance verte

Ségolène Royal a présenté ce 25 avril le programme de travail du ministère de l'Ecologie et les principaux chantiers prioritaires qui seront engagés d'ici l'été. Elle a notamment assuré que le projet de loi sur la transition énergétique passera en commission à l'Assemblée nationale en juillet et table sur la création de 100.000 emplois verts d'ici trois ans.

Source : localtis.info du 25/04/2014

Rénovation énergétique : Ségolène Royal annonce la signature de FEE Bat et veut accélérer le mouvement

Pour sa première conférence de presse, la ministre de l'Ecologie Ségolène Royal a dressé ses priorités. Parmi elles, le bâtiment, secteur qu'elle entend aider à sortir de la crise grâce à une accélération des actions en faveur de l'amélioration énergétique. FEE Bat sera signé mercredi prochain.

Source : le Moniteur du 25/04/2014

Risques naturels : des pistes pour améliorer la protection des réseaux d'infrastructures

[Les réseaux d'infrastructures sont-ils suffisamment protégés à l'égard des aléas naturels pouvant affecter le service qu'ils assurent ? Dans un rapport rendu public le 22 avril, le CGEDD formule plusieurs recommandations destinées à sensibiliser davantage services de l'Etat, collectivités territoriales et opérateurs de réseaux à la mise en œuvre d'une politique de "résilience".](#)

Source : localtis.info du 25/04/2014

Collectivité territoriale

Dernières communes rattachées à un EPCI : le procédé préfectoral est anticonstitutionnel

[A l'occasion d'une question prioritaire de constitutionnalité, le Conseil constitutionnel a censuré les mesures spéciales sur lesquelles les préfets se sont appuyés au second semestre 2013 pour parvenir à une couverture intégrale du territoire \(sauf Paris, la petite couronne et certaines îles\) par des établissements publics de coopération intercommunale \(EPCI\) à fiscalité propre. La loi de réforme des collectivités territoriales fixait cet objectif au 1er janvier 2014.](#)

Source : localtis.info du 25/04/2014

Organisation territoriale : clarification des compétences et affirmation des régions au cœur de la réforme

[Seconde étape de la réforme des structures territoriales \(après la loi sur les métropoles du 27 janvier 2014\), le "projet de loi de loi clarifiant l'organisation territoriale de la République" vient d'être soumis au Conseil d'Etat, dans l'objectif d'une présentation en Conseil des ministres le 14 mai prochain.](#)

Source : localtis.info du 24/04/2014